



INSET d'Angers

ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE Présentation des formations 2025 - Paris

Inscription auprès de stefany.chihab@cnfpt.fr

Les frais de déplacement, d'hébergement et de restauration ne sont pas pris en charge par le CNFPT.

■ LES VIOLENCES SEXUELLES SUR MINEURS

Du 5 au 7 mars

Cette session vise à aborder les formes multiples des violences sexuelles imposées aux mineurs (viols et agressions, cyberpornographie, excision...), les outils de prévention et les moyens de protection et de prise en charge judiciaire.

■ LA PROSTITUTION DES MINEURS ET PROTECTION DE L'ENFANCE

Du 17 au 19 mars

Le phénomène prostitutionnel est en expansion chez les mineurs, interpellant acteurs de la protection de l'enfance comme acteurs judiciaires, sur l'importance d'une réponse coordonnée. Cette formation vise à diffuser les connaissances existantes sur les profils des personnes concernées, les différentes formes de prostitution et leurs mécanismes sous-jacents. Les réponses judiciaires, éducatives, sociales seront également abordées, notamment à travers la présentation d'expériences de terrain.

■ PENSER LES PLACES DE CHACUN AU GRE DES MUTATIONS DE LA FAMILLE

Du 23 au 25 avril

Aujourd'hui la famille est devenue polymorphe et a connu des bouleversements majeurs par influence sociétale. Cette session a pour but de s'interroger sur les répercussions possibles concernant la place de chacun au sein de la cellule familiale : celle de parent, de l'enfant, mais aussi entre les parents eux-mêmes, ou au sein de la fratrie.

■ LES MAJEURS PROTEGES - INITIATION

Du 13 au 16 mai

La place du juge dans la protection des majeurs vulnérables par le biais d'apports théoriques et pratiques, de questionnements sur le rôle du mandataire judiciaire à la protection des majeurs, et d'un état des lieux sur l'actualité législative et jurisprudentielle.



INSET d'Angers

■ L'ENFANCE EN DANGER ET LA PROTECTION JUDICIAIRE

Du 22 au 25 septembre

L'enjeu majeur de la protection des enfants nécessite pour les magistrats d'approfondir régulièrement leurs connaissances sur la notion de danger, les besoins des enfants et les modes efficaces d'intervention au plan judiciaire.

■ LES VIOLENCES SEXUELLES

Du 6 au 9 octobre

Cette problématique nécessite une attention particulière à la qualité de l'audition de la victime, à la qualification pénale retenue, ainsi que des connaissances sur les conséquences physiques et psychiques, le profil des agresseurs et les modes de prise en charge efficaces.

■ TRAUMA ET PRATIQUES JUDICIAIRES

1 au 3 décembre

Cette session vise à découvrir les connaissances les plus récentes sur les mécanismes neurobiologiques du trauma (sidération, dissociation, dépersonnalisation), savoir repérer les symptômes du trauma (troubles de la mémorisation, mises en danger etc.) afin d'orienter son action, connaître les conséquences du trauma et avoir des repères pour mener un entretien de manière adaptée.